J.A. 1920 MARTIGNY 1

CREDIT SUISSE
CS

1920 **MARTIGNY** 1, av. de la Gare 21, tél. (026) 2 33 22

NOUVEAU!
Ouverture des guichets
du lundi au vendredi NON-STOP
de 8 heures à 17 heures

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
Sierre 55 33 33 — **Sion** 23 35 82 — **Martigny** 2 12 27
Distributeur officiel pour le Valais
VW — Audi — Porsche

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction-Administration: Rue du Grand-Verger 11 (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76
Publicité: ofa Orell Fussli SA, avenue de la Gare 40, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27
Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

127e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

par Adolphe Ribordy

... Et de mille!

Mille éditoriaux. Eh! oui, ces lignes remplissent pour la millième fois ces colonnes de première page depuis que le *Confédéré* m'a ouvert les portes.

Notez que j'ai hésité, fallait-il marquer l'événement, fallait-il plus modestement prendre un sujet d'actualité, le commenter et en rester là. J'ai choisi de m'accorder une petite respiration pour apprécier cet instant et, sans faire de bilan, me souvenir parmi ce millier d'écrits celui qui aurait plus ou moins marqué de son empreinte la vie du journalisme valaisan, voire un peu de l'Histoire du pays.

Et là, il faut bien l'admettre, la fierté du chroniqueur a laissé la place au sens de l'éphémère.

Oh! il y a bien ici et là quelques formules qui retiennent l'attention, il y a bien quelques titres fracassants, il y a même passablement de polémique et cette denrée là figure parmi celles qui se conservent le moins longtemps.

Et puis, il y a comme en peinture les périodes, celles optimistes, celles pessimistes.

Il y a aussi les témoignages, ils sont nombreux en mille éditoriaux. Les témoignages approbateurs, les critiques, et puis les insultes anonymes. Sans oublier ici et là quelques procès ou menaces de procès.

Le sel de la vie du journaliste, quoi!

Et puis même dans la désapprobation, il y a des fidélités.

Ainsi, pendant quelques années chaque éditorial où le nom de M. Guy Genoud figurait, un lecteur d'un certain âge, si j'en crois l'écriture, me le retournait découpé, annoté à l'encre rouge et il prenait la défense du magistrat orsiérain en promettant aux radicaux de cuisantes défaites électorales.

Je m'y étais habitué si bien qu'à chaque papier où le nom de M. Genoud figurait je m'imaginais déjà en retour mon papier annoté. Et puis un beau jour les réponses ne sont plus venues — il y a trois ou quatre ans —, était-ce par lassitude, était-ce parce que je parlais moins du conseiller aux Etats ou bien ce fidèle lecteur et néanmoins contradicteur s'en était allé vers un ciel moins politisé? Je n'en sais rien, mais je l'ai regretté.

Parfois les idées, les thèmes à développer sont si nombreux que vous passez plusieurs minutes à choisir celui qui paraît le plus important d'être traité. Parfois, c'est le drame de la page blanche et l'impossibilité de cerner ou de développer vos arguments et raisonnements.

Car s'il est aisé de traiter d'un fait et de le commenter, il est plus malaisé de dire une opinion ou de donner un éclairage à un aspect des choses.

Parfois vous êtes insatisfait de votre travail et à votre grande surprise le lecteur vous fait savoir qu'il partage votre judicieuse analyse.

Parfois aussi, votre pensum vous fait dire que d'intelligence dans cette petite tête et le lecteur de vous avouer qu'il n'a pas très bien compris où vous voulez en venir.

Ce qui fait qu'en tout état de cause l'éditorialiste doit rester modeste, ceci d'autant plus que la lecture de ses réflexions sur deux colonnes sont souvent remises à plus tard et que plus d'un n'en retiendra que le titre ou la chute.

Si vous ajoutez à cela les remarques récentes d'un enseignant qui n'a pas apprécié mes considérations sur les maîtres du CO et qui m'envoie un mot, anonyme bien sûr, pour me faire remarquer, entre autres, les règles particulières des verbes en «indre» et «soudre» auxquelles, semble-t-il, j'aurais manqué dans un papier. Vous avouerez avec moi que j'avais bien le droit, en ce vendredi après Carnaval, de m'accorder un petit répit pour marquer cette étape de mille éditoriaux dans mon journal préféré!

Merci, de votre indulgence!

SOUS LA COUPOLE

Bernard Dupont

Le Conseil national avait mis à son ordre du jour la révision partielle de l'assurance-maladie lors de cette session. Le rapporteur, M. Bernard Dupont, conseiller national, a évoqué dans son rapport quelques points importants de cette révision. Nous les publions ci-dessous:

Rappelons brièvement les objectifs fondamentaux de la révision qui sont les suivants: lutter contre l'explosion des coûts de manière directe ou indirecte et aménager la participation aux frais des assurés, ce qui contribuera également à diminuer l'évolution des coûts, trouver une affectation plus appropriée des subventions des pouvoirs publics, introduire les quelques modifications urgentes dans le domaine des prestations de soins afin de soulager les assurés, et enfin améliorer les prestations de maternité, ce qui aboutirait à un contre-projet matériel à l'initiative populaire pour une protection efficace de la maternité.

Rappelons aussi que cette révision est à l'examen depuis 1982, que M. Cotti est le troisième conseiller fédéral à s'y atteler depuis cette date, mais surtout que la population suisse attend avec impatience qu'une première solution soit apportée à ce pilier important de notre sécurité sociale.

Dès lors, au risque de prolonger encore indéfiniment controverse et discussion il vaut mieux se contenter d'un projet réduit traitant des points prioritaires de la révision de l'assurance-maladie et de les mettre le plus rapidement possible en application. Le plus rapidement possible signifie en fait que cette révision, pour autant qu'elle soit acceptée durant cette session, n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 1989. La crédibilité du Gouvernement et du Parlement est vraiment en jeu dans cette affaire.

BONUS-MALUS

La question du bonus-malus, qui a été discutée et rejetée au Conseil des Etats, a fait l'objet d'un large débat au sein de notre commission. La proposition consistait à modifier l'article 14bis, 3e alinéa, en autorisant des assurances avec cotisations réduites dans lesquelles l'assuré prend lui-même à sa charge les frais de traitement durant une certaine période. Bien qu'il s'agisse là d'un procédé susceptible d'être appliqué en matière d'assurance, son introduction dans une loi de solidarité comme l'assurance-maladie n'a pas résisté à l'examen. On ne peut en effet comparer la maladie à un accident de voiture. Dans l'assurance responsabilité civile pour les automobiles, le conducteur peut influer très largement sur les accidents qu'il cause et il est donc normal que l'on crée un système de bonus-malus. En revanche, il n'est souvent pas possible à l'être humain d'influer sur son état de santé. Il n'est donc pas concevable de récompenser par une diminution des cotisations ceux qui ont la chance d'être en bonne santé et de faire payer des primes supplémentaires aux gens qui ont déjà le malheur d'être malades. De plus, ce système ne sera généralement accessible qu'aux personnes à revenus élevés. La commission, à une très large majorité — 17 contre 9 — a rejeté cette proposition qui faisait une entorse absolument inacceptable au principe de solidarité.

ASSURANCE-MATERNITÉ

En ce qui concerne l'innovation introduite par le Conseil des Etats dans le domaine de l'assurance-maternité, il a été proposé d'intégrer un système d'allocation en cas de maternité à la loi fédérale sur le régime des allocations pour perte de gain en faveur des personnes astreintes au service militaire ou à la protection civile. L'essentiel des propositions consiste en un versement d'une allocation de ménage au sens de la LAPG durant le congé de maternité, indépendamment du fait que la femme exerce ou non une activité lucrative, l'augmentation du congé de maternité à seize semaines, dont huit au moins après l'accouchement, le versement de l'allocation minimale de 35 francs par jour aux femmes sans activité lucrative. Pour avoir droit aux allocations de maternité lors de l'accouchement, il est nécessaire, d'une part, d'avoir domicile et résidence habituelle en Suisse depuis neuf mois au moins et, d'autre part, d'être assuré à l'AVS/AI.

Le financement de ces allocations se fait au moyen d'un supplément à la cotisation AVS/AI par le truchement d'un fonds de compensation. Il s'agit là d'un système englobé avec les cotisations AVS/AI mais qui a une structure financière séparée. Le montant des cotisations s'élève à 0,4% au plus du dernier revenu lucratif. Pour les femmes sans activité lucrative, la cotisation est fixée en fonction de leur condition sociale.

P.S. — Les propositions ont reçu l'approbation des Chambres fédérales.

INITIATIVE FISCALE RADICALE

Bonne participation romande

Le Parti radical suisse a déposé le 27 février à la Chancellerie fédérale son initiative populaire fédérale «en faveur d'impôts fédéraux plus équitables pour les couples mariés et pour la famille», lancée le 3 septembre 1985.

Les radicaux ont recueilli 111 887 signatures à l'appui de leur initiative. Les trois principaux cantons fournisseurs de paraphes sont Zurich (28 804), Argovie (13 364) et Berne (11 043). Le Tessin et la Romandie ont réalisé d'honnêtes scores: Vaud (7675 signatures), Genève (4450), Neuchâtel (4293), Tessin (3881), Fribourg (2277), Valais (1731) et Jura (1591).

SOMMAIRE

Les femmes travaillent de plus en plus 2

MARTIGNY-RÉGION:
— Derniers parfums de Carnaval: les Brandons à Bovernier
— UGB! Sigle agricole mais qu'est-ce que c'est?
— Projets de train: on peut rêver! 3

La Suisse favorisée par des taux d'intérêt bas 4

SION-FORUM:
— Carte postale par Pascal Varone
— Le laser sur la Majorie
— Des cours pour les femmes 5

SPORTS:
— Football, la grande rentrée 7

MARTIGNY:
— Pierre Vauthey à la Fondation Louis Moret
— Pour la journée mondiale des femmes: une conférence 8

CONCORDAT ORSAT

M. Raymond Deferr: «Le non au concordat, ça serait moche!»

Mercredi, le Conseil d'Etat valaisan approuvait, lors de sa séance hebdomadaire, les clauses d'une convention avec la maison Alphonse Orsat SA permettant un accord en vue du concordat.

Voici d'ailleurs le texte du communiqué officiel:

«Le Conseil d'Etat, en accord de principe avec les conseils d'administration d'Alphonse Orsat SA et de Caves Orsat SA, a approuvé et signé une convention entre, d'une part, l'Etat du Valais et, d'autre part, Alphonse Orsat SA, en sursis concordataire, et Caves Orsat SA. Cette convention concerne la reconnaissance du gage de l'Etat sur les vins, la renonciation de ses gages complémentaires sur des actions pour favoriser l'aboutissement du concordat et la commercialisation échelonnée des vins en stocks. Cette convention doit encore être formellement signée par Alphonse Orsat SA et Caves Orsat SA.

Le Conseil d'Etat confirme qu'il est prêt à prendre les dispositions nécessaires pour le paiement aux banques des effets liés au blocage-financement en capital et intérêts, dès qu'il en sera requis, mais au plus tard lors de la vente des vins gagés, propriété d'Alphonse Orsat SA.

En ce qui concerne la réalisation des vins en stock, des prix ont été fixés de même que les échéances de vente. Les conditions retenues assurent l'écoulement des vins dans un délai raisonnable et usuel pour la profession et à des prix compatibles

suite en page 8

SERVICE

SELECTION TV

VENDREDI 6 MARS

TVR

20.40 **Colombo.** «SOS Scotland Yard».

TF1

20.35 **La vie de famille.** Variétés présentées par Patrick Sabatier avec Stéphanie de Monaco.

A2

21.20 **Apostrophes.** Le magazine littéraire de Bernard Pivot. Les livres du mois.

FR3

21.30 **Portrait: Jacques Laffite.** Coureur automobile. Le point après son accident, ses opérations et sa rééducation.

SAMEDI 7 MARS

TVR

20.10 **Maguy.** Une série avec Rosy Varte.
22.40 **Sports.** Athlétisme: Championnats du monde en salle en différé d'Indianapolis.

TF1

22.00 **Droit de réponse.** Une émission de Michel Polac. Ce soir: Folies de femmes. Les femmes écrivain.

A2

20.30 **La nuit des Césars.** En direct du Palais des Congrès.

FR3

20.05 **Disney Chanel**
23.20 **Boîte aux lettres.** Magazine littéraire. Invitée: Françoise Sagan.

DIMANCHE 8 MARS

TVR

21.20 **«Parlez-moi d'amour».** Téléfilm.

TF1

19.00 **7/7.** Le magazine de la semaine.
20.30 **«Le gendarme à New York».** Un film de Jean Girault avec **Louis de Funès**, Michel Galabru, Jean Lefèbre.

A2

14.30 **MacGyver.**
20.45 **Les enquêtes du commissaire Maigret.** «Maigret au Picratt's».

FR3

20.35 **Les géants de la musique.** Soirée Richard Strauss.

LUNDI 9 MARS

TVR

12.00 **Midi-public.** Une émission animée par Muriel Siki et Eric Wagner.
20.10 **Spécial cinéma**, une émission de Christian Defaye et Christiane Cusin, Film: «Subway», avec Isabelle Adjani et Christophe Lambert.

TF1

22.00 **Acteur studio.** Une émission de cinéma avec Frédéric Mitterrand.

A2

20.30 **Les cinq dernières minutes.** «Mort d'un casseur».

FR3

22.50 **Et Vincent pour finir s'est posé à Auvers.** Un portrait de **Vincent van Gogh** dans le cadre du Festival d'Auvers s/Oise. Une rétrospective vraiment troublante.

SELECTION RADIO

VENDREDI 6 MARS

RSR1

21.30 **Portrait de stars.** Une dame rousse aux gants noirs, vêtue de satin noir. Grâce à Toulouse-Lautrec, tout le monde, aujourd'hui encore, se souvient d'Yvette Guilbert. Successivement modiste, mannequin, vendeuse, couturière, Yvette Guilbert prend des leçons de diction, joue dans de nombreux théâtres parisiens, avant de débuter comme chanteuse à l'Eldorado, en 1889. L'aurore d'une carrière internationale. Refusée à l'époque par la direction de l'Eden-Concert, «Le Fiacre» est, de nos jours encore, une chanson trés appréciée...

ESPACE 2

20.05 **Le concert du vendredi.** En direct de la salle Paderewski à Lausanne. L'OCL avec en soliste Michel Dalberto, piano.

COULEUR 3

05.00 **Les heures jaunes.**

SAMEDI 7 MARS

RSR1

14.05 **La courte échelle.** Monique Pieri a interrogé, au milieu des bois, une classe d'apprentis forestiers-bûcherons. Qu'est-ce qui les motive? Est-il facile de trouver un emploi dans ce secteur? En quoi l'arrivée de la tronçonneuse en remplacement de la hache a-t-elle modifiée le métier? Quels sont les dangers de la profession? Le travail diffère-t-il selon les régions? La forêt vierge existe-t-elle encore en Suisse? A l'enseigne de «La courte échelle»: une heure de plein air dans la forêt malade... mais malade de quoi au juste?

ESPACE 2

13.30 **Provinces.** Paul Castella, peintre paysan.

COULEUR 3

21.00 **Couleur platine.**

DIMANCHE 8 MARS

RSR1

17.05 **Votre disque préféré.**

ESPACE 2

17.05 **L'heure musicale.** Trio Mendelssohn Amsterdam.

COULEUR 3

17.00 **Les nuances.**

LUNDI 9 MARS

RSR 1

09.05 **Petit déjeuner** avec Louis Crelier.

ESPACE 2

17.30 **Magazine 87.** Arts visuels. Serge Poliakoff à la Fondation Pierre Gianadda de Martigny. Itinéraire curieux que celui de Serge Poliakoff. Entré en peinture un peu par hasard, il s'est mis un jour à composer, en prenant la géométrie comme base de langage. Après un éditorial consacré à cet artiste dont les œuvres sont exposées à Martigny.

COULEUR 3

13.00 **L'arc-en-ciel.**

RADIO MARTIGNY

VENDREDI 6 MARS

19.15 **La page magazine.** Le rêve du tourisme de l'an 2000, un reportage d'Hervé Rey.

SAMEDI 7 MARS

20.00 **Hockey sur glace.** Tour final de promotion en LNB. HC Martigny - HC Lausanne en direct avec Michel Gratzl et Pierre-Alain Roh et le concours «Pick-Puck».

DIMANCHE 8 MARS

22.00 **Couleur jazz** avec Steff et Camille.

LUNDI 9 MARS

20.00 **L'oreille cassée.**
22.00 **FM & Cie** avec Pierre-Alain Roh.

MEMENTO

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures de visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00,
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, Carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30 et les samedis à 15.00, SOS ☎ 2 11 55.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 18.00, mercredi de 15.00 à 18.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.00, samedi de 15.00 à 17.00.
Entraide femmes , case postale 12, Martigny: femmes battues, femmes en difficulté, un moyen de s'en sortir. Appelez le 2 83 39 ou 2 77 42 (en cas de non-réponse le 143 renseignera).
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.
Association valaisanne des locataires: permanence ouverte à Martigny (Café des Messageries), tous les mardis de 19.00 à 20.00.
Service des repas à domicile: ils peuvent être commandés auprès de Mme Jeannette Schaffner, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h. 30 à 9 h. 30, au no de tél. (026) 2 50 86.
AMIE: Association martigneraine pour l'intégration et l'entraide. Besoin d'un coup de main? Envie de rendre service? ☎ 2 81 82, permanence tél. lundi - mercredi - vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 30.
Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT): drogue et alcool, permanence tous les matins ☎ 2 30 21 et 2 30 00.
La Main tendue: difficultés existentielles 24 heures sur 24, ☎ 143.
Centre de loisirs des Vorziers: heures d'ouverture: mercredi de 14 h. 30 à 18 heures, vendredi de 19 à 22 heures, samedi de 14 h. 30 à 23 heures. ☎ pendant les heures d'ouverture 2 79 78.
Services «mères gardiennes», FRT de Martigny et environs: Mme Marguerite Rouvinez, ☎ 2 73 87 (heures des repas).

CINEMAS

Cinéma Etoile: ce soir à 20.30, samedi à 20.00 et 22.15, dimanche à 14.30 et 20.30: *Le nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud avec Sean Connery et F. Murray Abraham (14 ans); vendredi et samedi à 14.30: *Basil détective privé* de Walt Disney (sans limite d'âge); samedi et dimanche à 17.00: *On a volé Charlie Spencer!* de et avec Francis Huster (16 ans).

Cinéma Corso: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche matinée à 14.30: *Kamikaze* de Didier Grousset avec Richard Bohringer, Michel Galabru et Dominique Lavanant (14 ans); dimanche à 16.30, lundi à 20.30: *Howard... Une nouvelle race de héros* avec Lea Thompson et Jeffrey Jones (14 ans).

Cinéma de Bagnes: samedi et dimanche à 20.30: *Charlotte for ever* avec Charlotte et Serge Gainsbourg (18 ans).

CONCERTS

Saillon. — Concert annuel de la fanfare La Lyre à 20 h. 30 à la salle du Collège. Direction: Tony Cheseaux.

Fondation Pierre Gianadda. — Vendredi 6 mars à 20.15, «I Solisti Veneti», dir. Claudio Scimone. Oeuvres d'Albinoni, Tartini, Vivaldi, Baccherini, Cimarosa.

DIVERTIMENTO

Martigny. — Le 10 mars au Collège Sainte-Marie, à 20 h. 30, M. Dominique Föllmi et Philippe Chabloz présenteront une conférence en multivision sur le Tibet.

EXPOSITIONS

Fondation Pierre Gianadda: Musée gallo-romain - Musée de l'automobile. Jusqu'au 29 mars: Serge Poliakoff (peintures). Tous les jours, sauf le lundi, de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Manoir. — Henriette Grindat et Anne-Marie Grobet (photographies), jusqu'au 8 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Ecole-Club Migros. — «L'Apocalypse», peintures et lithographies d'Anton Mutter, jusqu'au 24 avril, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Fondation Louis Moret: Exposition des œuvres du peintre Vauthey. «Scènes poétiques», du 8 au 22 mars, de 14.00 à 18.00, tous les jours sauf le lundi.

CARNET

LES DÉCÈS

M. Marc Mooser, 52 ans, à Sion
Michel Jossi, 4 mois, à Vionnaz
M. Eugène Vionnet, 51 ans, à Monthey
Mme Rémy Gay-des-Combes, 83 ans, à Finhaut
M. Jules Bayard, 68 ans, à Varen
M. François Gaudin, 87 ans, à Ayent
M. Armand Ribordy, 81 ans, à Sembrancher
Mme Rose Zufferey, 80 ans, à Chippis
M. Michel Genoud, 52 ans, à Vétroz
M. Maurice Ramoni, 59 ans, à Sierre
M. Jean Zbinden, 55 ans, à Sion
M. Maurice Fumeaux, 81 ans, à Vétroz
M. Oscar Dayer, 71 ans, à Hérémence
Mme Dionyse Rey-Bellet, 72 ans, à Val-d'Illiez
Corinne Delaloye, 4 mois, à Sion
M. Marcel Fournier, 57 ans, à Haute-Nendaz
M. Jean-Jacques Favre, 25 ans, à Martigny

LES FEMMES AU TRAVAIL + 1% par an

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, le nombre des femmes exerçant une activité lucrative en Suisse s'est accru de 1% en moyenne chaque année. Pour la période comprise entre 1960 et 1984, cette augmentation est légèrement inférieure à celle qui a été enregistrée dans les autres pays d'Europe occidentale, rapporte la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) dans son dernier bulletin.

Selon les calculs de l'OCDE, le taux d'accroissement a atteint en moyenne 1,2% dans les pays de la Communauté et 1,1% dans les pays européens de l'OCDE. En Amérique du Nord, on constate des ordres de grandeur tout à fait différents: entre 1960 et 1984, la population active féminine a progressé en moyenne annuelle de 4,7% au Canada et de 3,2% aux Etats-Unis. C'est ce qui explique que l'accroissement pour tout l'espace de l'OCDE s'inscrive à 1,9% ou près du double de celui de la Suisse.

super discount

pam

MARTIGNY
Avenue du Gd. St. Bernard
Rue de la Poste

SAXON
Bâtiment Saxonor

Offres spéciales:

FARINE «FLEUR» kg **1.65**	YOGHOURT DANONE FRUITS + FERME pièce 180 g **-.65**
BIÈRE CARDINAL 10 × 25 cl **6.80**	BIÈRE CARDINAL 6 × 33 cl **4.60**
RÔTI DE PORC JAMBON 500 g **7.-**	LAPIN FRAIS 500 g **6.-**

DANS NOS BOUCHERIES

MARTIGNY REGION

Ire Trialpine nordique 35 km à La Fouly

Le dimanche 15 mars, à 9 h. 30, aura lieu le départ de la course de ski de fond populaire de La Fouly. Cette course de 35 km s'inscrit dans le cadre de la Trialpine nordique, c'est-à-dire qu'elle est jumelée avec la marche à skis du Grand-Paradis 45 km à Cogne, Vallée d'Aoste, qui s'est déroulée le 8 février; la course populaire des Carroz, Haute-Savoie, sur 30 km, qui s'est disputée le 1er mars.

Un classement combiné de ces trois épreuves sera établi à l'issue de la course du val Ferret.

Vu la notoriété des courses de Cogne et des Carroz qui sont toutes deux organisées depuis plus de dix ans, de nombreux coureurs de ces pays voisins sont attendus par les organisateurs de cet audacieux pari qui sont: le Ski-Club Val-Ferret et la Société de développement du val Ferret, principaux partenaires, soutenus par le Ski-Club Champex-Ferret et la Société de développement d'Orsières.

Le savoir-faire du Ski-Club Val-Ferret sur le plan d'organisation de telles épreuves a été de nombreuses fois vérifié: organisation des Championnats valaisans et suisses et dernièrement Championnats suisses OJ. Le haut val Ferret se prête magnifiquement bien à ce genre de parcours, d'autant plus que la Société de développement locale a fait les frais d'une nouvelle machine très performante pour l'entretien des pistes.

Le parcours sera constitué d'une seule boucle: La Fouly - Ferret - Les Ars - Ferret - La Fouly - La Seiloz - Branche-d'en-Haut - L'Amonaz - La Fouly.

Renseignements pratiques sur la 1re Trialpine nordique du val Ferret.

Inscriptions: sur formule ad hoc 25.—; au départ acceptées 30.—.

Renseignements: téléphone (026) 4 18 63, 4 13 13, 4 15 31.

Champex: Descente populaire

Les émules de Pirmin et autres Maria Walliser pourront s'en donner à cœur joie dimanche 8 mars sur la piste rouge du val d'Arpette. En effet, la station du lac met sur pied pour ce dimanche-là une descente populaire préparée par l'Ecole suisse de ski avec l'appui du Crédit Suisse.

Cette épreuve est ouverte aux coureurs non licenciés selon deux formules: individuelle ou en équipe de 3.

Bientôt relié à l'autoroute

FULLY. — Dès l'automne, Fully et Saillon seront reliés à l'autoroute par la bretelle qui les amènera à la jonction actuelle de Saxon.

Retenons que les travaux d'art n'ont pas manqué pour permettre cette liaison retardée en outre par une harmonisation avec les futurs projets d'Hydrorhône.

Enfin, dès octobre, nous annonce-t-on du côté des routes nationales, le tout sera opérationnel.

Encourager le découragement?

La Confédération veut protéger à tout prix les bonnes terres agricoles en maintenant 450 000 hectares de surfaces d'assolement. Mais, d'un autre côté, on fait des difficultés aux paysans pour l'obtention d'un revenu équitable couvrant leurs frais de production. Cette politique paradoxale ne peut qu'encourager... le découragement, a souligné J.L. Luyet, secrétaire de la Chambre valaisanne d'agriculture, lors des assises annuelles de l'organisation, fin février à Sion.

M. Luyet a évoqué quelques solutions pour améliorer l'image de marque de l'agriculture et son efficacité. Un train que l'agriculture ne doit en tout cas pas manquer: savoir mieux utiliser la matière première de ses productions. Leur apporter une valeur ajoutée, dans le canton, grâce à des entreprises valaisannes existantes ou à créer. Il y a là tout un champ de développement possible puisque la part des produits agricoles transformés avant d'être vendus aux consommateurs augmente sans cesse (70% en Europe, 90% aux Etats-Unis).

UGB? Qu'est-ce que c'est?

Comme d'autres secteurs économiques, l'agriculture a aussi sa terminologie propre. C'est ainsi qu'on entend parler parfois de SAU (surface agricole utile) ou d'UGB (unité de gros bétail).

Le bétail consommant du fourrage grossier est exprimé en «unité de gros bétail». C'est une unité de calcul correspondant à une pièce de gros bétail de 600 kilos, poids vif, et consommant par jour treize kilos de matière sèche en provenance de fourrage grossier. Le jeune bétail, les chevaux, les moutons et les chèvres sont «convertis» en UGB en proportion de la matière sèche provenant du fourrage grossier qu'ils consomment, précise-t-on à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural. Celle-ci a besoin de définir clairement les paramètres entrant dans les données comptables, analysées et centralisées à Tänikon.

Dépôt de la déclaration d'impôt 87-88

PROCÉDURE

Dans le courant du mois de février 1987, les administrations communales adresseront aux contribuables les formules de déclaration concernant l'impôt fédéral direct, les impôts cantonaux et communaux 1987-1988.

L'original de la déclaration doit être retourné dûment rempli et signé au secrétariat de la commune de domicile, jusqu'au 31 mars 1987. La copie est conservée par le contribuable.

Les contribuables qui ne seraient pas en mesure de déposer leur déclaration dans le délai imparti précité, doivent demander une prolongation avant le 31 mars. Cette requête doit être adressée au Service cantonal des contributions, 1951 Sion, et justifiée par des motifs valables.

Le fait de ne pas avoir reçu de formule officielle ne dispense pas le contribuable de déposer sa déclaration. Si tel est le cas, il lui appartiendra de la réclamer à l'autorité communale.

CONTENU

Le contribuable doit déposer une déclaration d'impôt complète, exacte et détaillée. Sa déclaration et les annexes seront datées et signées.

Les contribuables inscrits dans le registre du commerce et ceux que la loi fiscale oblige à tenir une comptabilité régulière, doivent joindre à leur déclaration une copie des bilans et des comptes de pertes et profits des exercices déterminants (1985-1986).

SOCIÉTÉS

Les sociétés en nom collectif, les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée, les coopératives, les associations et fondations, les corporations de droit public et privé reçoivent la formule de déclaration directement du Service cantonal des contributions. Ces sociétés doivent la renvoyer, dans les trente jours au Service cantonal des contributions, 1951 Sion.

DISPOSITIONS LÉGALES

Nous rappelons aux contribuables que s'ils ne se conforment pas aux obligations qui leur incombent en procédure de taxation, notamment s'ils ne déposent pas de déclaration, s'ils ne répondent pas aux citations ou s'ils ne fournissent pas les pièces ou les renseignements demandés, une amende d'ordre leur sera infligée.

RENSEIGNEMENTS

Le personnel de notre service et celui du service des administrations communales sont à votre disposition pour répondre aux questions qui pourraient se poser.

Service cantonal des contributions

Si toutes les concessions ferroviaires en Valais avaient été accordées...

L'histoire du chemin de fer, en Valais, a connu ses heures de gloire et des moments plus pénibles, à commencer par la ligne d'Italie qui fut la première à être mise en service, du Bouveret à Martigny, en 1859, pour être prolongée ensuite jusqu'à Sion l'année suivante. Il fallut attendre 1868 pour recevoir le premier train à Sierre, soit un délai de 8 ans pour 13 km. La ligne est à Brigue en 1878 et le tunnel du Simplon ouvrira de nouveaux horizons, dès 1906. En 1913, ce sera au tour du Loetschberg de permettre au train de passer sous la montagne par une ligne partant de Brigue et se dirigeant vers Berne.

Parallèlement à cette colonne vertébrale des déplacements par chemin de fer, de nombreux projets voient le jour, certains étant réalisés, d'autres étant stoppés par la guerre de 14-18. Certains historiens n'hésitent pas à affirmer que cette guerre a rendu service au canton, car si toute les concessions avaient été suivies d'une réalisation, le paysage serait tissé d'une véritable toile d'araignée ferroviaire.

Certaines lignes, construites auparavant, sont encore en activité, soit le Viège-Zermatt (1891), le Zermatt-Gornergrat (1898), le Martigny-Châtelard qui va maintenant jusqu'à Chamonix (1906), l'Aigle-Ollon-Monthey- Champéry (1907-1908), le Martigny-Orsières auquel on a ajouté un embranchement vers Le Châble (1910), le funiculaire Sierre-Montana-Crans (1911), le train La Souste-Loèche-les-Bains (1915), remplacé actuellement par un service de bus et le Furka-Oberalp, avec plusieurs étapes: Brig-Oberwald-Glestch, en 1915; Gletsch-Disentis, en 1926. Un tunnel de base Oberalp-Realp, ouvert en 1982, permet à la ligne d'être ouverte toute l'année. Cela fait naturellement un mombre imposant d'ouvrages d'art, de tunnels, de galeries de protection contre les avalanches et de modernisations qu'il a fallu entreprendre depuis leur mise en circulation.

Plusieurs de ces compagnies ont complété leurs activités ferroviaires par des services réguliers de cars, notamment le Furka-Oberalp, le Sierre-Montana-Crans et le Martigny-Orsières. Aucune compagnie n'est actuellement menacée de disparition et chacune porte ses efforts sur la fiabilité, la sécurité, le confort et la meilleure desservance possible des régions concernées.

En ce qui concerne les concessions accordées et qui n'ont jamais vu le jour, elles nous laissent de quoi rêver. Imaginons, en effet, qu'en 1915, le gouvernement a prorogé 22 concessions déjà accordées et a enregistré 16 demandes nouvelles. Il s'agissait de chemins de fer à voie normale, à voie étroite, avec ou sans crémaillères, de funiculaires. Un éventail imposant qui va de Gletsch au Bouveret et dont les principaux tracés étaient: Gletsch-Meiringen, Brigue-Glacier d'Aletsch, Stalden-Saas-Grund-Saas-Fee, Goppenstein-Blatten, Sierre-Vissoie-Ayer et tunnel vers Zermatt, avec un embranchement de Vissoie à Saint-Luc, Sion - Lesmaynes, Sion - Sanetsch, Sion - Ayent - Lens, Saint-Gingolph-Cornettes de Bise, Ulrichen-Airolo, Fiesch-Glacier d'Aletsch, Sierre-Loèche - Goppenstein, Sierre - Lens-Vermala, Martigny-Saint-Bernard, Martigny-Sembrancher-Aoste, Martigny-Ferret-Turin, Vouvry-Tanay.

C'est le cas de dire que le Valais n'inspire pas seulement les artistes qui sont venus nombreux s'y installer, mais également d'autres auteurs de projets dont les plans sont demeurés dans le royaume des rêves et couverts de poussière.

Robert Clivaz

Les Brandons chez les Vouippes

BOVERNIER. — Dernier lieu en Valais à fêter les Brandons, une tradition aussi ancienne que Carnaval, Bovernier connaîtra dimanche la foule des grands jours pour assister à cette ultime fête avant le Carême.

Entrée dans les mœurs, cette manifestation se déroule selon un rituel précis.

Ainsi, dimanche 8 mars dès 14 heures, le discours dévoilera tout sur la vie des Bovernions durant l'année qui vient de s'écouler. Des révélations qui amusent la plupart et qui font grincer des dents à certains. Ce discours sera prononcé sur la place du village.

Un cortège traversera ensuite la cité pour procéder à l'enterrement de la Poutratze. On y mettra le feu, symbole aussi de la fin de l'hiver.

Le tout bien sûr ne peut se dérouler sans le concours de la fanfare l'Union qui est l'organisatrice de ces festivités.

Lors du bal qui suivra les enfants pourront participer à un concours de masques.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Le Carnaval de Martigny-Bourg avait déjà donné le ton dimanche passé.

A St-Maurice, l'Antigone de Jean Anouilh avec Dolores Torres et Guy Tréjean

Vendredi 13 mars, à 20 h. 30, les Jeunesses culturelles du Chablais présenteront, sur la scène de la Grande Salle du Collège, l'une des plus belles pièces de théâtre français contemporain, l'Antigone de Jean Anouilh. Organisée par le Théâtre Actuel de Paris et le Théâtre de Boulogne-Billancourt, la distribution comporte de prestigieux acteurs: Dolores Torres, Guy Tréjean, Henri Courseaux et les comédiens de la troupe, dans une mise en scène d'Eric Civanyan et des décors d'André Levasseur.

L'Antigone de Jean Anouilh fut créée au Théâtre de l'Atelier, en 1944; elle connut un triomphe avec cinq cents représentations. Ce succès, Anouilh le doit à sa manière de traiter aussi bien le divertissement que la tragédie. A la fois classique dans la forme et novateur dans la pensée, Anouilh fait un jeu subtil des sentiments de ses personnages. Dans une langue élégante, tour à tour rude ou poétique, vivante, Anouilh règle ses comptes avec les grands sentiments, l'amour, l'incommunicabilité, l'absurdité des lois, la tendresse, le courage, les conflits de générations et les lâchetés de la politique...

Ecrite en 1942, dans le climat inquiétant de l'occupation allemande, et malgré la trame de désespoir et de mort dont elle s'inspire, Antigone est un merveilleux chant d'espérance, au travers de ses dialogues de violence, d'ironie féroce de d'humanité profonde, entre ceux qui disent non avec la fureur et la pureté de leur inexpérience de la vie, avec leur refus de se salir les mains et ceux qui disent oui parce qu'on ne peut pas toujours dire non et s'asseoir gentiment en attendant la mort, et ceux encore qui ne disent ni oui ni non, parce qu'il faut mener le bateau au port...

Plus de quarante ans n'ont pas usé l'œuvre: elle reste un modèle du théâtre contemporain.

Location: Bureau des JCCSM, rue Chanoine-Broquet, 1890 Saint-Maurice, tél. (025) 65 18 48, de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures.

MONTHEY

Promesses, promesses...

Il est de notoriété publique que la Satom est une source importante de pollution dans le ciel du Chablais, déjà bien brouillé. Le Grand Conseil s'en est fait l'écho, la presse en a parlé. Secret de Polichinelle.

Mais.

Il ne suffit pas que l'autorité de surveillance constate que les rejets dans l'atmosphère dépassent très largement les normes admises. Le Département cantonal de l'environnement se borne (hélas), à donner l'illusion qu'il agit, alors qu'il s'agite. Il émet des intentions, rien de concret. On parle d'ailleurs d'un malaise au sein de l'état-major et de désertion.

L'OPair est entrée en vigueur début 1986. Mais on connaissait depuis fort longtemps la qualité des émissions de la Satom. On savait bien avant 1986 qu'il faudrait installer un système de lavage des fumées et que cette mesure était encore insuffisante.

Si les entreprises privées n'ont pas attendu la publication de textes officiels pour s'équiper, pour essayer de contenir la pollution qu'elles provoquent dans des limites acceptables, les collectivités publiques mettent beaucoup moins d'empressement à satisfaire les exigences légales. Il appartient au Département de l'environnement de veiller à ce que les promesses et les programmes annoncés soient réalisés. Et qu'ils le soient dans les plus brefs délais.

La nappe de brume qui recouvre souvent la plaine du Chablais ne laisse pas d'inquiéter. L'industrie doit encore accentuer ses recherches en vue d'améliorer les résultats qu'elle a obtenus, même s'ils répondent aux impératifs de l'OPair. Parallèlement, il n'est pas concevable que le Département de l'environnement se retranche derrière la lenteur des procédures administratives pour admettre que la Satom tarde à se mettre en ordre avec la loi, et ceci pour deux raisons:

— d'abord parce que les tolérances sont largement dépassées,

— ensuite, parce que le quart des déchets incinérés au Boeufferant, sur territoire montheysan, et la pollution ou la surpollution qui en résulte, proviennent de communes éloignées du Chablais, qui ne sont même pas partenaires de la Satom!

Parti radical de Monthey

2e rencontre des cibistes du Chablais

La 2e rencontre des cibistes du Chablais aura lieu le samedi 7 mars de 14 heures à...

A cette occasion des stands seront montés avec présentation de matériel et animation avec un duo. Tous les passionnés de radio sont invités. L'organisation est due au Muppet's Club CB et le CB vox de Monthey.

Le concours hippique sur neige de Montana-Crans est annulé

Quelques-uns des meilleurs cavaliers de Suisse devaient participer les 6, 7 et 8 mars au 2e concours hippique sur neige de Montana-Crans; ils devront hélas attendre l'hiver prochain pour resauter sur la neige. Les fortes pluies qui se sont déversées ces derniers jours sur le Valais ont en effet trop malmené le terrain et il serait risqué, voire dangereux de faire courir ces chevaux s'il regelait (il y a dix centimètres d'eau à certains endroits). Les organisateurs ont donc préféré renoncer. Ils nous donnent d'ores et déjà rendez-vous les 29, 30 et 31 janvier prochains. Entre-temps, un concours hippique aura lieu à Crans les 9, 10, 11 et 12 juillet, mais sur l'herbe celui-là!

CASINO DE SAXON

☎ (026) 6 22 68

Ouvert tous les jours

Ambiance Rétro
Ouvert tous les jours
Cuisine Française
Restauration à toute heure
Salle pour Banquet et Mariage (250 pl.)

GRANGES
Chef

A louer à **MARTIGNY** (Immeuble Mont-Blanc)

LOCAUX COMMERCIAUX

de 50 à 120 m²

Aménagement au gré du preneur.

Pour tous renseignements s'adresser à:
ROUILLER & SAUDAN S.A., architectes,
Rue du Rhône 1, 1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 23 31.

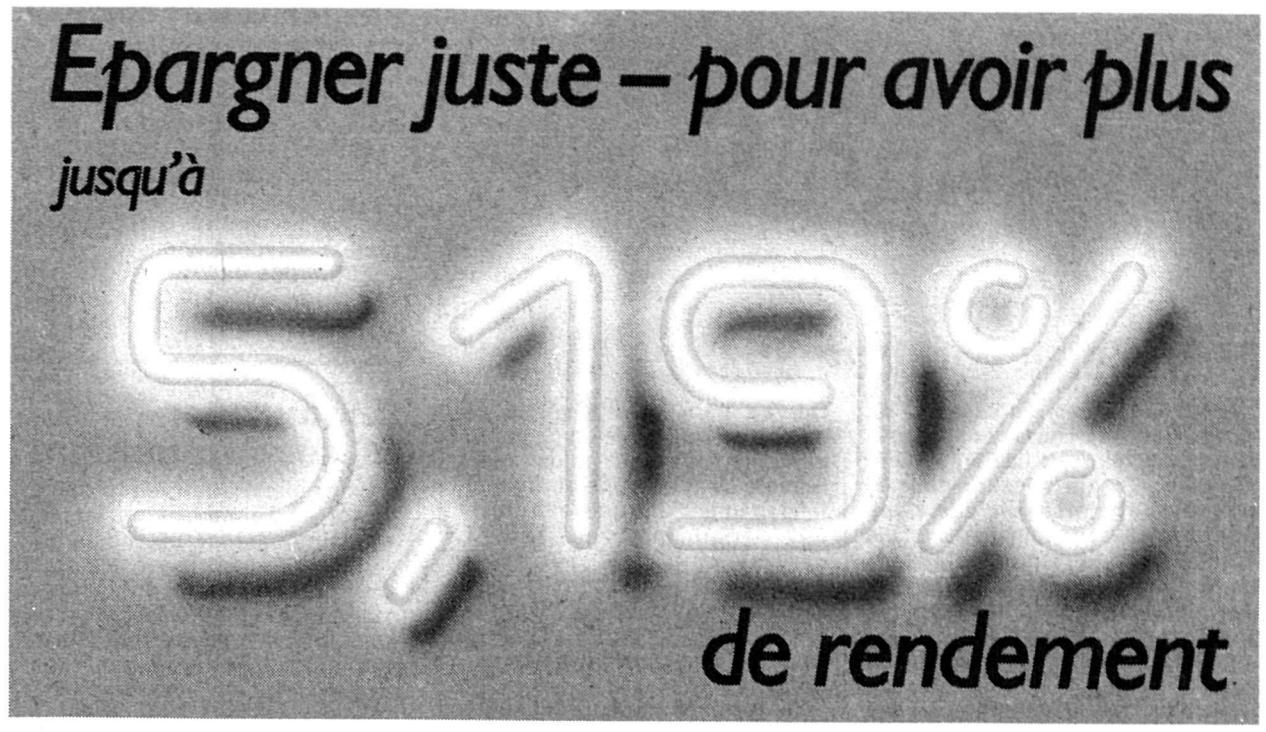

Le CS-Plan épargne «plus» est une forme d'épargne particulièrement avantageuse. Le taux d'intérêt élevé est encore assorti d'un bonus: plus l'épargne se prolonge, plus le rendement augmente, jusqu'à atteindre 5,19%. Adoptez le CS-Plan épargne «plus» et réalisez votre «contrat d'épargne» avec le concours du CS. Vous économiserez avec méthode et détermination. Votre capital grossira de mois en mois. Aux intérêts s'ajouteront les intérêts des intérêts, un bonus et même un super-bonus, jusqu'à ce que vous ayez atteint l'objectif fixé. Adressez-vous à votre succursale CS et demandez le CS-Plan épargne «plus» pour que votre argent puisse fructifier.

CS-Plan épargne plus

CREDIT SUISSE
CS

Veuillez me faire parvenir votre brochure gratuite «EPARGNER JUSTE POUR EPARGNER PLUS».

Nom:

Prénom:

Rue/no:

NPA/Localité:

Tél. privé: *prof.:*

Envoyez ce coupon à votre succursale.

1920 Martigny, Av. de la Gare 21, tél. 026/2 33 22; **1907 Saxon,** Rue Gottefrey, tél. 026/6 28 47.
Représentations à: Champéry, Martigny-Croix, St. Maurice.

48-A-8703

LA NOUVELLE MODE CLASSIQUE QU'ON AIME.

120.–

75.–

50.–

La garde-robe de printemps, belle, agréable et d'un prix abordable, comme toujours à l'ABM.
Blazer en laine,** passe-partout. Pure laine vierge, doublé. Rouge, marine, noir. Tailles 36-42* ***120.–
Jupe assortie,** fendue derrière. Pure laine vierge, doublée. Rouge, marine, noir. Tailles 36-44* ***50.–
Robe-chemise,** dans laquelle vous vous sentirez toujours bien habillée. Viscose, motif fin, plusieurs couleurs mode. Tailles S, M, L* ***75.–

ABM

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La-Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Yverdon

Ing. dipl. **Fust** Le grand spécialiste des cuisines agencées

La qualité n'est pas forcément chère

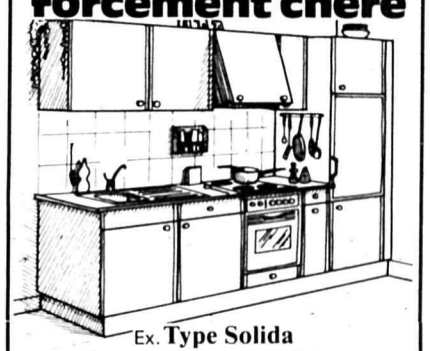

Ex. **Type Solida**
La super-cuisine en résine synthétique, facile à entretenir; appareils inclus,
dès Fr. **4750.–**
Montage par nos propres menuisiers **inclu**
Garantie de 5 ans
Apportez-nous **les dimensions de votre cuisine** ou demandez notre **conseil à domicile** sans engagement. Nous **organisons** la rénovation de votre cuisine, de A à Z. En permanence, cuisines d'exposition **à prix coûtant**

Sion, av. de Tourbillon 47	027 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera	021 60 25 11
Lausanne, place Centrale 1	021 23 65 16
Etoy, Centre de l'Habitat	021 76 38 78

400 professionnels au service de votre ménage

SUISSE

TAUX D'INTÉRÊT EN SUISSE
Niveau bas

En dépit d'un certain nivellement qui s'est manifesté ces dernières années, le niveau des taux d'intérêt en Suisse est toujours très bas en comparaison internationale. C'est ainsi qu'en 1986, rapporte la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), les dépôts à trois mois en francs suisses sur l'euromarché ont été rémunérés à 4,22% en moyenne annuelle, contre 4,52% pour les dépôts en marks, 6,72% pour ceux en dollars, 9,23% pour les dépôts libellés en francs français et 10,56% pour les dépôts en livres.

Les différences sont tout aussi marquées en ce qui concerne les taux de l'intérêt hypothécaire. A fin 1986, ils atteignaient 6,7% en République fédérale d'Allemagne, 9,2% aux Etats-Unis, 12,25% en Grande-Bretagne et 10,2 à 17% en France. En Suisse en revanche, le taux d'intérêt des anciennes hypothèques était de 5,27% à fin 1986. Cet atout en matière d'intérêts revêt une grande importance pour un pays comme le nôtre où l'endettement hypothécaire atteint quelque 250 milliards de francs (1985), soit plus de 38 000 francs par habitant.

SION FORUM

Carte postale

par Pascal Varone

N'ayant jamais eu de naturel masqué, j'ai préféré des pérégrinations bourguignonnes à ces temps carnavalesques. A peine de retour, je vous en livre quelques impressions en vrac.

Que voilà tout d'abord un pays, la Côte d'Or, dont la nature ne nous est pas étrangère. Ce vallon, étagé et rythmé par la vigne, nous rappelle quelque peu notre plaine, les montagnes en moins. La dimension également nous est familière. Les noms locaux sont aussi chantants que peuvent l'être les nôtres.

Toutefois la comparaison s'arrête bien vite. A y regarder les surfaces de vignobles n'apparaissent pas si étendues. Les vignes ne se développent que sur des terrains bien précis et ne couvrent de loin pas les collines qui pourtant semblent de bonne exposition. Contraste saisissant avec notre région où la zone viticole se termine presque par obligation! Gaspillage serait-on tenté de penser à priori. On comprend dès lors mieux cette phrase de A. Lichine, auteur d'une excellente encyclopédie sur les vins et les alcools, qui découvrant le Valais et ses vins, de façon positive d'ailleurs, écrit «(...) On voit parfois, beaucoup plus haut, un vigneron juché à une altitude vertigineuse au-dessus de l'eau, en train de bêcher le sol ou de palisser les vignes à de hauts piquets. (...)». Les hauts échallas n'existent pas non plus en Bourgogne et les ceps épousent le sol, tapis, comme pour mieux tirer la sève d'une terre graveleuse.

Autre différence notable et combien appréciable, là-bas, tout le monde est ambassadeur du vin et le connaît. Il est élevé au rang de religion et il est vrai qu'il confine au divin. On lui doit le respect et on ne saurait le traiter sans égard. Le vin ne se boit pas, il se déguste. Il est vrai qu'il ne s'est pas fait en un jour mais est le fruit de siècles d'amour et d'affinage qui ont trouvé un aboutissement dans une législation d'une rare sévérité et d'une grande précision. Ainsi les appellations d'origine contrôlées garantissent non seulement la provenance mais encore le rendement et toute une série de qualités spécifiques minimales que doit absolument remplir le breuvage pour mériter son nom.

Que dire quand on sait que le Bourgogne le plus «ordinaire» n'a pas un rendement supérieur à un demi-litre au mètre. Que penser des difficultés que nous avons connues lors de l'introduction du quota de 1,2 kg lorsqu'un grand cru n'excède pas 3,5 décis par mètre. Certes le résultat est là et la commercialisation ne pose pas de problème. Le prix est en rapport avec la qualité et le véritable amateur accepte volontiers d'en payer le prix.

De retour, ouvrant le journal, j'ai pu encore constater la triste réalité de notre marché vinicole. L'absence de mesure nous a malheureusement conduits dans une situation dont l'économie valaisanne se serait bien passée. Il n'est plus temps de rechercher des coupables, nous le sommes tous, de l'Etat au consommateur en passant par le vigneron. Il y a lieu de relever le défi et remonter la pente. Pour y arriver, une seule chose compte, la qualité et la connaissance du produit que l'on boit. Nous en sommes capables et beaucoup de vignerons et de marchands en ont déjà fourni des preuves éclatantes. Ainsi nous pourrons renverser l'idée généralement répandue et résumée par ce frousien ignare lors de la visite d'une cave:

— «Vous venez de Suisse, oh! là-bas, vous n'avez que de mauvais vins!».

FEMMES - RENCONTRES - TRAVAIL

3 cours pour vous

COMMENT TROUVER UN EMPLOI?

Vous souhaitez reprendre une activité après plusieurs années d'arrêt, ou bien vous envisagez une formation; le cours «Comment trouver un emploi?» est fait pour vous. Il vous permet de déterminer précisément votre future activité ou formation en abordant avec confiance ce changement de vie.

Animatrice: Isabelle Dirren.
Dates: 23 - 24 - 30 - 31 mars, 6 avril.
Heures: de 14 à 16 heures.
Prix: Fr. 110.— pour les membres FRT, Fr. 140.— pour les non-membres.

CONDUITE DE RÉUNION

Animer une discussion dans le cadre d'un groupe, d'une société ou d'une association ne s'improvise pas; le cours «Conduite de réunion» vous permet d'acquérir assurance et efficacité. Par des exercices pratiques, vous découvrez l'importance de la préparation d'une séance, le rôle de l'animatrice, le bon déroulement d'une rencontre.

Animatrice: Isabelle Dirren.
Dates: 25 - 26 mars, 1 - 2 avril.
Horaire: de 20 heures à 22 h. 30.
Prix: Fr. 120.— pour les membres FRT, Fr. 150.— pour les non-membres.

METTRE EN VALEUR MA PERSONNALITÉ

Vous vous sentez parfois mal à l'aise face aux autres... Vous avez des difficultés à exprimer votre opinion... Vous avez simplement envie d'être mieux dans votre peau... Le cours «Mettre en valeur sa personnalité» vous aide à découvrir vos points forts, à vous affirmer et à développer votre personnalité, à travers des situations que vous vivez.

Animatrice: Monique Gay.
Dates: 23 - 24 - 30 - 31 mars.
Horaire: de 20 h. 30 à 22 h. 30.
Prix: Fr. 150.— pour les membres FRT, Fr. 180.— pour les non-membres.

LIEU DES COURS

Ces trois cours ont lieu à Sion, au local de Femmes - Rencontres - Travail, rue de Loèche 23.

Pour vous renseigner et vous inscrire, téléphonez au FIT (Femmes - Informations - Téléphone) (027) 22 10 18 du lundi au vendredi de 9 à 11 heures.

A la demande de 7 personnes au minimum, chacun de ces cours peut être organisé dans n'importe quelle localité du Valais romand.

CHRÉTIENS DEVANT LA TV

Deux soirées à Sion

L'abbé Michel Demierre, réalisateur à la TV romande, consacre deux soirées d'information et de réflexion au thème suivant: Chrétien devant la TV.

Lieu et date: samedi 21 et dimanche 22 mars 1987 de 20 à 22 heures à Notre-Dame-du-Silence, à Sion.

Ces soirées, organisées par le mouvement VIE et FOI, sont ouvertes à tous. Un temps de questions et d'échanges est réservé aux participants.

Renseignements auprès de Mme Chantal Maillard, Devin 2, 3960 Sierre, tél. (027) 55 08 47.

LE THÉÂTRE DU COLLÈGE

«Un fleuve oublié»

Jean-Daniel Coudray et le Théâtre du Collège de Sion présentent les vendredis 13 et 20 mars à 20 h. 30 à l'aula du Collège des Creusets une pièce intitulée «Un fleuve oublié».

GALERIE GRAND FONTAINE

2 artistes

La Galerie Grand Fontaine à Sion présentera jusqu'au 11 avril les œuvres de Lucienne Clavien, peintures et collages, et de Ruth Lindgren et ses chats.

Lucienne Clavien, une Valaisanne de Pont-de-la-Morge, voit ses œuvres être qualifiées ainsi par un critique italien: «*La peinture de Lucienne Clavien, tout en demeurant liée à des canons figuratifs, n'en exprime pas moins l'angoisse de la recherche et du renouvellement. Ses visages perdus, chargés d'une douloureuse stupeur et d'un silence désolé témoignent d'une poésie intérieure vibrante...*». (Mino Valeri, *Il Tempo*).

Vernissage, vendredi 13 mars à 18 heures.

SION-EXPO

A deux mois du coup d'envoi

Sion-Expo, le grand rendez-vous printanier des Valaisans, prépare déjà de façon intensive les multiples animations qui ponctueront les dix jours de foire sous les bulles des Potences. Plus de 100 000 visiteurs, des stands de plus en plus nombreux, des concours, des jeux, des sorties de classe, des visites organisées... Sion-Expo a trouvé son rythme de croisière tout en multipliant ses attraits et la richesse de sa présentation.

Cette année, le Centre de formation professionnelle sera l'un des deux invités d'honneur: son directeur, M. Gérard Follonier, mettra sur pied un stand de qualité avec la participation dynamique des élèves du centre; de plus chaque jour 1000 apprentis pourront découvrir l'éventail économique valaisan présenté à Sion-Expo, puisque tous les jeunes du Centre professionnel visiteront la foire-exposition. Le second invité d'honneur sera la Fédération valaisanne des costumes qui fête cette année son 50e anniversaire. Présidée actuellement par M. Alphonse Seppey, la Fédération valaisanne des costumes et des arts populaires a été fondée à Sierre en 1937: elle compte aujourd'hui 59 groupes dont 18 pour le Valais central. Chaque jour, deux formations folkloriques se produiront à Sion-Expo, apportant une note musicale bienvenue sous les «bulles sédunoises».

Innovation pour cette édition 87: l'organisation de cars qui partiront de toute la Suisse romande en direction de Sion-Expo, avec au programme, visite de la foire, déplacement dans une station valaisanne, Anzère, raclette, hébergement, retour le lendemain. Une carte de visite alléchante pour les amateurs du Valais.

Vacances en Valais... et glaces à discrétion!

Une grande agence de location suisse Interhome offre des vacances valaisannes à des prix fort intéressants avec des conditions inédites pour les enfants!

Soulignons qu'Interhome propose plus de 3500 appartements, maisons et hôtels de vacances dans son nouveau catalogue pour la Suisse. Mais en Valais qu'offre-t-il?

Une réduction de 10% sur les prix de location à Nendaz et de 20% à Siviez, de nombreuses choses sont offertes gratuitement aux enfants de moins de 12 ans. Entre autres, l'utilisation des télésièges, télécabines, etc., l'entrée à la piscine, les repas à l'hôtel, les leçons de tennis et même, les glaces à discrétion!

Deux exemples de prix: à Nendaz, immeuble «Praimeraz» appartement de 3 pièces pour 6 personnes dès Fr. 291.— par semaine. Ou, à Siviez, immeuble «Les Dents Rousses» appartement de 2 pièces pour 4 personnes dès Fr. 250.— par semaine.

Hum! les belles vacances et les bonnes glaces!

SION - GRANGE-A-L'ÉVÊQUE

Gunther Frentzel et le laser sur la Majorie

Marie-Claude Morand continue sa croisade pour apporter au public valaisan l'écho des innovations artistiques qui circulent dans le monde.

Vendredi de 19 à 21 heures, le vernissage à la Grange-à-l'Evêque de l'artiste Gunther Frentzel sera sa dernière manifestation dans cet ordre d'idée.

Né à Berlin en 1935, il a opté de vivre dans le canton de Soleure en 1960 et est devenu citoyen suisse en 1979. Il n'est pas inconnu des Martignerains, puisqu'il a exposé au Manoir dans la collective: «Aspects de l'art contemporain soleurois».

Marie-Claude Morand a fait repeindre en blanc, un blanc total, la Grange-à-l'Evêque pour que les œuvres de Gunther Frentzel se détachent mieux sur un fond où rien ne distrait l'œil.

Mais Gunther Frentzel veut mettre sa marque sur le Valais d'une façon encore plus visible avec une

TRIANGULATION LUMINEUSE SUR SION

Il s'est fait le champion des lasers lumineux coiffant les villes. Et il a

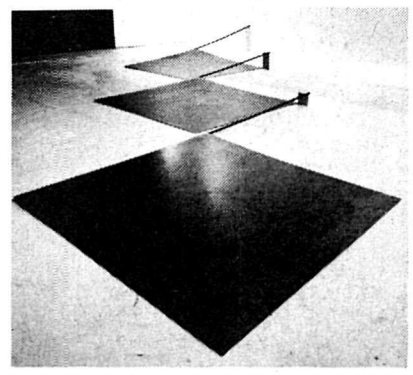

imaginé un faisceau triangulaire qui joindrait La Majorie, le clocher de Valère et Tourbillon où il voit une symbolique entre les différents pouvoirs qui se sont partagés le Valais.

Nous avons appris qu'un trait lumineux se distingue beaucoup mieux dans le ciel par temps humide, mais comme l'air est très sec dans le pays, il a fallu adapter l'installation aux conditions atmosphériques. Elle coûtera au contribuable 30 000 francs et a été confiée aux Services Industriels.

Marguette Bouvier

MAISON DE LA DIÈTE

Emile Farget

La Galerie de la Maison de la Diète, à Sion, présente jusqu'au 29 mars les peintures d'Emile Farget. Un critique français parlait de ce peintre autodidacte en ces termes: *Ces paysages, ces maisons, ces horizons se livrent doucement à force d'intimité, de familiarité. Sérénité est sans doute le maître-mot, accompagné d'une étude constante de la lumière.* («Cosmopolitan», octobre 1981.)

Un Centre de calculs polyvalents à Sion

Un Centre de calculs polyvalents va s'ouvrir dans quelques jours à Sion. Cette nouvelle entité économique entend venir en aide aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes et de géomètres ne pouvant pas effectuer eux-mêmes le pas informatique. Une assistance technique «sur le terrain» sera également apportée aux sociétés locales et groupements de toutes sortes, cela par le biais d'une unité mobile «révolutionnaire» entièrement équipée et prête à toutes les missions. L'inauguration aura lieu le 12 mars.

Aux éleveurs de la race d'Hérens

L'assemblée annuelle des délégués de la Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens aura lieu **samedi 7 mars 1987 à 9 h. 30 à la grande salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.**

Tous les éleveurs de bétail de la race d'Hérens sont cordialement invités à cette assemblée.

Station cantonale de zootechnie

Ecoles d'aides familiales de Sion Gravelone 5 - 1950 Sion

Le délai d'inscription au cours 1987-88 est fixé au 31 mars 1987.

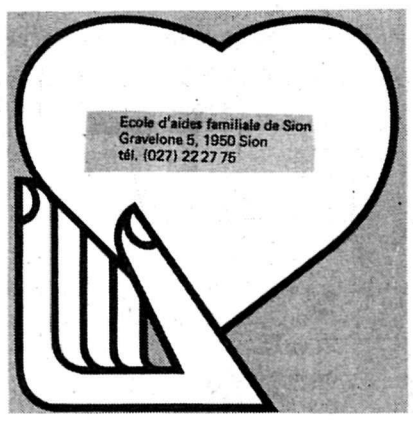

Conditions d'engagement:
— apprentissage ménager ou formation équivalente
— 1 année de travail dans les familles ou institutions (homes, hôpitaux, etc.)
— avoir 18 ans révolus au 30 septembre 1987.

EN VUE DU RECENSEMENT DE 1990

Quatre communes pour un test, dont deux valaisannes

Des enquêtes-pilotes pour le recensement fédéral de la population de 1990 auront lieu dans quatre communes. L'Office fédéral de la statistique a porté son choix sur Sion et Chalais en Valais et sur Lucerne et Sörenberg dans le canton de Lucerne. Entre le 3 et le 17 mars 1987, 6500 personnes y recevront les questionnaires provisoires qui permettront aux statisticiens de tester les documents d'enquête et l'organisation du recensement.

OPAV: une promotion de choc

(rc). — L'Office de propagande des produits du Valais (OPAV) a ouvert ses dossiers pour faire connaître aux autorités, à la presse et aux institutions concernées quelles sont ses tâches.

C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée et le succès de participation, Mme Paccolat, présidente du Grand Conseil, M. Bornet, conseiller d'Etat, plusieurs dizaines de députés et de responsables d'organisations intéressées, incitera certainement le comité, que préside M. Jacques Bérard, ainsi que la Direction assumée par M. André Lugon-Moulin, secondé par M. André Darbellay, à renouveler l'expérience.

En effet, l'on confond souvent, surtout lorsqu'il y a problème dans un des secteurs agricoles, promotion et office d'écoulement des produits.

L'OPAV est là pour tendre la main, annoncer, surtout à l'extérieur du canton, tout ce que le Valais produit. Les autres institutions de producteurs et d'expéditeurs suivent avec leurs produits — dont on soigne de plus en plus la qualité.

L'OPAV, donc, proclame à grand renfort de publicité, de rencontres, de visites de lieux de production ou de conditionnement, de publications diverses que le canton est un grand fournisseur. On ouvre ainsi le chemin aux arrivages saisonniers et tâche d'aller à la rencontre de la clientèle, sourire aux lèvres.

C'est ainsi que de très nombreuses actions sont prévues, cette année, toujours avec les moyens financiers qui ne sont malheureusement pas assez élevés. De plus, les responsables de l'écoulement des produits, à tous les niveaux, ont à disposition, grâce à l'OPAV, de nombreux matériel publicitaire: affichettes, autocollants, plaquettes, etc.

Ajoutons à cela l'organisation de trains à destination du Valais, lors des récoltes, ou la mise sur pied de nombreuses dégustations.

Nous avons ainsi fait le tour de tout ce que réalise cette ruche bourdonnante qu'est l'OPAV, aux effectifs très restreints, et nous nous réjouissons de tous les succès qu'elle remportera, seule, avec d'autres organisations et quelquefois avec l'Ordre de la Channe.

Et pour terminer cette rencontre, les participants ont pu déguster le Frisan, ce nouveau blanc valaisan.

SAXON / VS

A vendre ou à louer dans immeuble résidentiel

SAXONOR B

magnifiques appartements de 4 pièces (de 130 et 135 m²)

Tout confort.

Possibilité d'acheter ou louer places de parking souterrain.

Conditions de vente et location très avantageuses. Hypothèques jusqu'à 80%.

Renseignements et visites:

GENETTI JOSEPH
ARDON
Tél. (027) 86 13 61 - 86 39 20

MISE AU CONCOURS

Poste devenu vacant à la suite de réorganisation et de tâches spécifiques confiées à la titulaire

L'Administration municipale de Martigny met au concours le poste de

SECRÉTAIRE DAME

auprès du secrétariat municipal de la Ville de Martigny.

Conditions:

— Diplôme d'une école supérieure de commerce ou formation jugée équivalente
— Expérience professionnelle pratique
— Sens des responsabilités et de l'initiative
— Bonnes connaissances de Martigny et bon contact avec le public
— Connaissances du traitement de texte ou capacité de s'adapter à l'informatique.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les offres de services manuscrites avec prétentions de salaire et curriculum vitae doivent être adressées au Greffe municipal, à l'Hôtel de Ville **jusqu'au 20 mars 1987** au plus tard, avec la mention «soumission secrétaire dame au secrétariat municipal».

L'Administration

Le secrétariat municipal demeure à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Fust (ing. dipl.) — Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock

Ils économisent de l'energie en *qualité* suisse

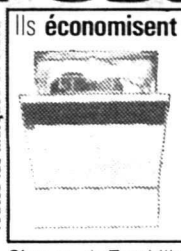

Lave-vaisselle Novamatic GS 9
10 couverts, encastrable partout
1398.– Location 78.–/mois
au lieu de **1598.–** livraison inclue
● gros **rabais** à l'emporter ● **Exellente reprise** de votre ancien appareil ● Garantie jusqu'à 10 ans
● Choix permanent d'occasions
Location mensuelle / durée min. 3 mois

Service total Fust

Sion, av. de Tourbillon 47 (027) 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera (021) 60 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 (021) 51 70 51
Lausanne, Haldimand 12 (021) 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 (021) 22 33 37

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

A louer à Martigny

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

en attique.
Libre tout de suite.
Fr. 1380.—/mois charges comprises
Un mois de loyer gratuit.
Tél. (025) 71 71 64 (heures bureau)
Tél. (025) 77 33 53 (le soir).

A LOUER

à la route de l'Allex, à Bex, au 1er étage d'une maison familiale

APPARTEMENT

3 pièces (avec balcon) et cuisine.
Tél. dès 13 heures au (022) 98 30 30.

Le bel imprimé
chez
Cassaz-Montfort S.A.
Martigny

Vous cherchez du personnel?
Retenez bien ce numéro de tél.
(026) 2 81 79

Tous les jours, un jour en or

LOTERIE ROMANDE

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction-Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage), 1920 Martigny
Case post. 407 - CCP 19-58
☎ rédaction (026) 2 65 76
Publicité: OFA Orell-Fussli SA, avenue de la Gare 40 1920 Martigny
☎ (026) 2 56 27
Impression: Imprimerie Cassaz-Montfort, Martigny

stampo S.A.
FABRIQUE VALAISANNE TIMBRES CAOUTCHOUC
Dateurs-numéroteurs
Gravure
Encres spéciales
Tél. 027/22 50 55
SION Tourbillon 40

Hôtel-Restaurant du Vieux-Vichères

Tél. (026) 4 13 30
4 12 98

1931 VICHÈRES/LIDDES (VS)

Depuis le 16 février, dégustez la véritable cuisine belge. Notre établissement vous permet de découvrir dans son restaurant panoramique situé à 1450 m d'altitude, les mille et un plaisirs de la gastronomie belge.

Restauration à la carte ou menus à Fr. 20.— et 30.—.

Si vous aimez la bonne cuisine et le ski..., sur un menu de cuisine belge à Fr. 20.— (boissons non comprises), nous vous offrons 20% de réduction sur les remontées de notre station de ski à Bavon.

Si vous skiez avant le repas, nous vous faisons 20% de réduction sur votre menu, en nous donnant votre ticket d'accès à notre station de Bavon.

VICHÈRES-BAVON
2250 m
Télésiège, téléskis: pistes ensoleillées
Tél. (026) 4 16 16

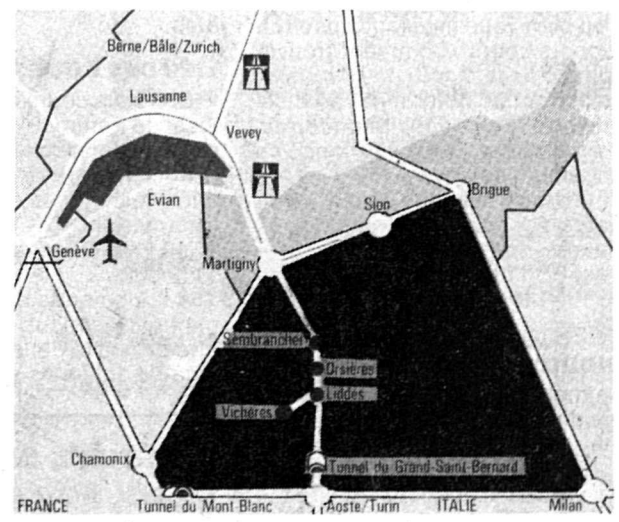

CS CREDIT SUISSE

Convocation

à la

130e Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 130e Assemblée générale ordinaire qui aura lieu

le jeudi 26 mars 1987, à 10 h 30

au **Kongresshaus,** Claridenstrasse (entrée K), à Zurich.

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1986, ainsi que du rapport de l'Organe de contrôle.
2. Décisions concernant:
   2.1. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice
   2.2. Décharge à l'Administration
   2.3. Utilisation du bénéfice net
3. Elections au Conseil d'administration
4. Election à l'Organe de contrôle

Les actionnaires pourront prendre connaissance du rapport de gestion contenant les comptes de l'exercice, le rapport de l'Organe de contrôle et les propositions du Conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net de l'exercice 1986 dès le 4 mars 1987 en langue allemande au siège central de la banque et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1986 en allemand à partir du 9 mars, en français à partir du 11 mars, en italien et en anglais à partir du 16 mars.

Les **détenteurs d'actions nominatives** inscrits au registre des actions le 19 février 1987 reçoivent la convocation par la poste à la dernière adresse communiquée directement au registre des actions. Elle est accompagnée d'une carte d'admission personnelle et des bulletins de vote. Aucune inscription n'est faite au registre des actions du 19 février au 26 mars 1987.

Les **détenteurs d'actions au porteur** qui désirent participer à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter peuvent obtenir une carte d'admission avec bulletins de vote jusqu'au 20 mars 1987 par l'intermédiaire de leur banque dépositaire ou, sur présentation des actions ou autre justification de leur possession, directement à une succursale du CS en Suisse.

Pour **donner procuration,** il convient de signer la carte d'admission au verso et de la remettre au mandataire avec les bulletins de vote.

Selon l'art. 12, al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir, pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives), que les voix afférentes à des actions d'une valeur nominale de 2% de l'ensemble du capital social au maximum.

Zurich, le 19 février 1987

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: *R. E. Gut*

Maturité fédérale

AUSSI EN INTERNAT

Type A et B: maturité classique
Type C: maturité scientifique
Type D: maturité langues modernes
Type E: maturité socio-économique

Préparation sur 2 ans
ou moins, selon état des connaissances
Cours de rattrapage
Enseignement personnalisé

Rentrée des classes: 21 avril

Entrée immédiate possible en tout temps

Avantage unique à Lémania:
cours du soir gratuit pour les élèves du jour

Ecole Lémania
Lausanne 021 20 15 01

Documentation et renseignements:
Ch. de Préville 3, 1001 Lausanne, Télex 26600
Vidéotex 4711, Fax (021) 22 67 00

SPORT

HOCKEY SUR GLACE

Le grand frisson

Le HCM caracole, au moment où ces lignes sont écrites, en tête de la poule finale d'accession en ligue B. 5 matches: 4 victoires, 1 défaite contre Uzwil, l'équipe qu'elle a rencontré jeudi soir après que ce bref commentaire ait été conçu.

Ainsi, en abordant la dernière ligne droite et quelque soit le résultat contre Uzwil, tout est encore possible.

Mais la tension de ce tour final, le rythme effréné des matches peuvent encore provoquer des surprises.

Ce que l'on sait en tout cas c'est que l'engouement du public pour le HCM est une réalité.

Aussi, avec un classement finalement assez serré à 4 matches de la fin de cette poule de promotion, ce sera à chaque rencontre le grand frisson chez des milliers de supporters.

Quoiqu'il en soit, on sera fixé dès le début de la semaine, à moins... que les incertitudes du sport ajoutent encore un brin de suspense...

Tant pis pour les nerfs, tant mieux pour le spectacle!

BASKETBALL

Lugano - BBC Martigny

Le BBC Martigny ira à Lugano ce week-end.

L'opération survie qui est menée par l'équipe continue. En effet, en grave danger de relégation Martigny a gagné ses deux dernières rencontres contre Reussbühl et Barbengo; contre cette dernière équipe d'ailleurs d'un tout petit point.

Mais le danger est toujours là.

Comment se présente le match contre Lugano?

Lors du match aller Martigny l'avait emporté par 93 à 90. L'équipe luganaise peut donc envisager cette rencontre comme une revanche. Elle dispose à cet égard de plusieurs atouts, notamment son joueur américain Anderson.

Ce sera là d'ailleurs un point tactique important pour le BBCM, comment neutraliser ce joueur?

L'espérance du maintien en ligue B est toujours là mais Martigny ne peut pas se permettre une seule erreur de parcours.

A l'avantage de l'équipe octodurienne, notons le fait que Lugano occupe le milieu du classement et qu'elle ne disputera pas la poule finale, par conséquent on peut, peut-être, compter sur une démobilisation des Tessinois.

Mais Martigny doit avant tout compter sur elle. Un point important également, l'équipe est au complet et même Christophe Sauthier au service militaire sera du voyage.

ASSOCIATION VALAISANNE DE BASKETBALL AMATEUR

Derniers résultats et classements

2e ligue

Hélios - Troistorrents	43-72
Sion WB 2 - Troistorrents	72-85
Martigny 2 - Leytron 1	54-52
Bagnes - Monthey 2	79-98

3e ligue

Sierre 2 - Sion WB 3	54-64
Martigny 3 - Monthey 3	58-66
Coll.-Muraz - Leytron 2	92-63

Prom. fém.

Monthey - Saillon	44-34
Bagnes - Hélios	59-36

Jeunes filles

Sierre - Coll.-Muraz	57-37
Bagnes - Vouvry	56-63

Minimes

Sierre - Martigny	38-65

CLASSEMENTS

2e ligue

1. Troistorrents	12-24
2. Hélios	11-18
3. Monthey 2	11-12
4. Martigny 2	12- 8
5. Leytron 1	11- 6
6. Bagnes	11- 6
7. Sion WB 2	10- 4

3e ligue

1. Collombey-Muraz	10-18
2. Sion WB 3	12-14
3. Monthey 3	11-12
4. Leytron 2	9-10
5. Sierre 2	10- 8
6. Agaune	10- 6
7. Martigny	10- 4

Prom. fém.

1. Bagnes	12-22
2. Martigny	11-16
3. Hélios	12-16
4. Monthey	11-14
5. Sierre	11- 6
6. Saillon	11- 4
7. Leytron	11- 2

Jeunes filles

1. Vouvry	10-16
2. Bagnes	10-16
3. Martigny	10-16
4. Sierre	10- 8
5. Monthey	10- 4
6. Collombey-Muraz	10- 0

Minimes

1. Martigny	12-20
2. Monthey	11-16
3. Sierre	12- 6
4. Sion WB	11- 4

LES PROCHAINS MATCHES

7 mars, 1 LN fém., à 14 heures, Monthey - Epalinges; à 15 heures, Sion - Collonges.

9 mars, 2e ligue, à 20 h. 30, Monthey 2 - Sion 2.

Sierre: du billard

Les finales suisses du Cadre 1re catégorie de billard se disputeront dans la cité du soleil le week-end prochain. On trouvera même le samedi 14 des éliminatoires valaisans bande 1 au programme. La finale valaisanne dans cette catégorie se disputera le 28 mars.

Le Tour de Romandie cycliste en Anniviers

Le Tour de Romandie fera étape dans la phase finale dans le val d'Anniviers. Pendant deux jours, les organisateurs présenteront à la presse les caractéristiques de ce tour cycliste, ce sera à Saint-Luc les 18 et 19 mars prochains.

Le calendrier des courses pédestres hors stade est disponible!

Le «Calendrier 1987 des courses pédestres hors stade», édité par le Spiridon-Club de Suisse, est sorti de presses. Document indispensable à tous ceux qui pratiquent la course à pied, il propose quelque 450 épreuves aux intéressés et, parmi celles-ci, toutes celles de Suisse romande. Mais il est aussi le seul à présenter les courses CIME (comptant pour le championnat d'Europe de la montagne) et les courses militaires.

Le calendrier des courses hors stade est conçu sous la forme d'un service du SCS et il peut donc être obtenu gratuitement (joindre une enveloppe adressée et affranchie) à l'adresse suivante: Secrétariat du Spiridon-Club de Suisse, case postale 7, 1065 Thierrens.

SKI

Impressionnants concours d'hiver de la division de montagne 10 renforcée dans le val d'Hérens

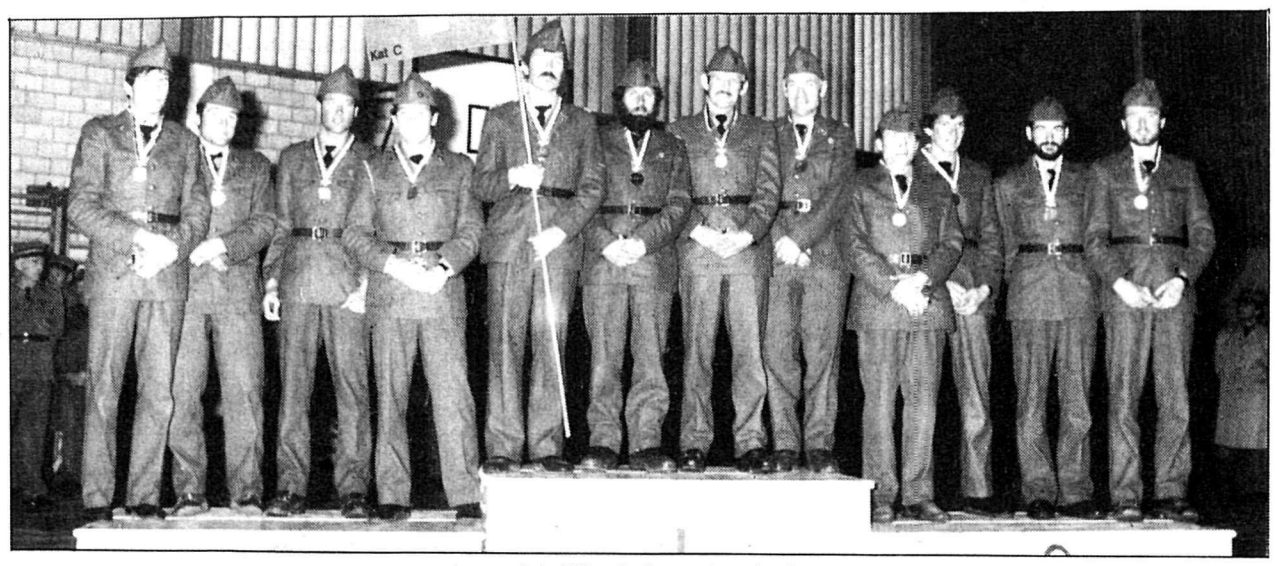

Les médaillés de la catégorie C.

Ce dernier week-end, à Evolène, la division de montagne 10 renforcée a organisé ses concours d'hiver 1987. Quelque 700 concurrentes et concurrents ont pris bénévolement le départ. Par un temps maussade, aussi remarquable par la neige que par la pluie, les favoris se sont distingués autant dans les concours individuels que dans les concours de patrouilles.

CLASSEMENT DES CONCOURS DE PATROUILLES D'HIVER

Catégorie A (Elite et autres patrouilles volontaires; course de fond, tir)
1. Cp fus mont III/14 (lt Niquille, app Villoz, fus Seydoux, fus Piller Hofer)
2. Fus bat 135 (Gfr Neuhaus)
3. Fus bat 136 (Oblt Egger).

Catégorie B (Landwehr/Landsturm; course de fond, tir)
1. Fus bat 135 (Wm Baechler, Gfr Dousse, Gfr Jaggi, Gfr Schuwey)
2. Sch fus kp IV/175 (Gfr Oester)
3. Sap kp I/51 (Wm Zurbuchen).

Catégorie C (toutes les troupes; parcours alpin, tir, jet de grenades à main)
1. Cp mat V/122 (app Levet, app Kohli, app Gonet, sdt Darbellay)
2. Cp gren mont 6 (app Emonet)
3. Cp fus mont II/11 (cpl Farquet).

Catégorie D (service féminin de l'armée et de la Croix-Rouge; course de fond)
1. Cp trm II/10 (plt Gay Jocelyne, cpl Beusch Doris)
2. Cp trsp san SFA III/12 (lt Petitpierre Dominique)
3. Cp trsp san SFA III/12 (Auto Stucki Katja).

Vles Jeux d'hiver du Bas-Valais et Chablais

Les 15, 16, 19, 21, 22 mars se dérouleront les Vles Jeux d'hiver du Bas-Valais et du Chablais.

Emmenés par M. René Jordan, le Ski-Club Daviaz et l'Ecole suisse de ski des Giettes ont mis sur pied ces courses qui comporteront des disciplines alpines et nordiques.

En voici le programme: **Jeudi 19 mars: descente/fond 10 km.** 10.00 départ de la descente (Chindonne); 14.00 départ de la course de fond, Centre sportif, accès par téléskis. Départ en ligne, style classique.

Samedi 20 mars: slalom géant/relais. 10.30 départ de la course de relais (Centre sportif, équipes de 3 personnes) 3 x 3,500 km.

Dimanche 21 mars: slalom spécial. Catégories: alpin/nordique.

OJ: 14-15 ans (73-71); juniors: 16-20 ans (67-70); dames: 16 et au-dessus (70 et antérieur); seniors I: 21-30 ans (66-57); seniors II: 31-40 ans (56-47); seniors III: 41-50 ans (46-37); seniors IV: 51 et plus âgé (36 et antérieur).

NB. — Pour les relais, l'équipe doit être composée de 3 personnes. Il n'y a qu'un classement.

Inscriptions: par écrit jusqu'au 13 mars, en indiquant, le nom, prénom, année de naissance, catégorie et l'épreuve choisie. **Aucune inscription sur place n'est acceptée.** Le versement des finances d'inscription au Cpte 705514-80, Crédit Suisse Martigny, Jeux d'hiver, confirme l'inscription. **Adresse:** case postale 27, 1891 Massongex.

Tirage des dossards: 14 mars à 19 heures.

Médailles: or, argent, bronze pour chaque catégorie et discipline.

Souvenir: à chaque participant.

Titre décerné: un titre de champion des Jeux du Bas-Valais sera attribué au meilleur coureur, **toute catégorie**, dans les 4 disciplines individuelles. **Prix: Fr. 700.—.**

Logement: le Centre sportif est à disposition.

Renseignements: René Jordan, Terreaux 23, 1890 St-Maurice, téléphone (025) 65 20 28.

FOOTBALL

C'est la rentrée générale avec un peu de retard

La saison de football reprend ses droits malgré un temps qui perturbe considérablement son bon déroulement.

Ainsi, le week-end passé la ligue A prenait le chemin des stades avec déjà quelques renvois de matches.

SION, DUR, DUR!

Si Sion a bien débuté son championnat, 2e partie, l'équipe de la capitale avec une noire malchance — 2 buts dans les dernières minutes — est revenue de Leipzig avec un pourcentage assez faible de poursuivre sa course en Coupe d'Europe. Mais on sait que chez elle l'équipe sédunoise peut déployer une énergie fantastique. Aussi rien est encore dit et l'espoir demeure dans le camp des supporters valaisans.

MARTIGNY EN DÉPLACEMENT

Après avoir effectué toute une série de matches de préparation, le FC Martigny se rendra à Kriens pour son premier match printanier, et recevra Malley le week-end prochain.

Une bonne préparation, un effectif au complet, de bonnes motivations devraient permettre aux hommes du président Zuchuat d'effectuer un second tour dans les meilleures conditions. On en saura plus après ces deux premières rencontres.

En effet, le MS a profité de la pause hivernale pour recharger ses accus. 12 matches de préparation, un climat amélioré entre Theunissen et ses joueurs, une option à 3 attaquants pour devenir plus attractif, mais aussi pour relever le défi de cette saison.

L'objectif est simple: ne pas perdre lors des trois premières rencontres.

Par rapport au premier tour les dirigeants du MS espèrent que le déclic se produira et amènera le MS à effectuer une deuxième partie du championnat dans de meilleures conditions.

Donc, bon déplacement à Kriens au MS.

1re LIGUE, C'EST POUR LE PROCHAIN WEEK-END

Les équipes de 1re ligue disputeront leur premier match le week-end prochain, c'est en tout cas le cas pour un fameux derby valaisan, Savièse - Leytron.

Leytron - Grand-Lancy agendé ce week-end se disputera le 31 mai.

La première rencontre at-home de Leytron sera contre Vernier le 22 mars prochain.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce championnat de 1re ligue.

Le deuxième Raid des Portes du Soleil aura lieu les 28 et 29 mars 1987

Après avoir été concurrent dans le Raid blanc de T.S.O. (Thierry Sabine Organisation), Winter Safari International s'est inspiré de celui-ci pour permettre à des skieurs amateurs de participer à ces nouvelles formules de compétitions.

Le Raid des Portes du Soleil est un ski nouveau, un ski total en liberté qui met en avant les qualités morales et techniques des concurrents et qui demande un solide esprit d'équipe.

Deux jours d'épreuves emmèneront les concurrents des Gets à Torgon, puis de Torgon aux Gets par des itinéraires différents permettant ainsi de découvrir une partie des 650 km de pistes et les possibilités quasi illimitées du fabuleux domaine skiable des Portes du Soleil.

Ces épreuves auront lieu les 28 et 29 mars 1987. Les droits d'engagements par équipe de 3 skieurs sont les 3450 FF et comprennent: l'inscription, les remontées mécaniques, une nuit d'hébergement à Torgon, la nourriture pendant la durée de l'épreuve, les transports pendant l'épreuve.

On peut obtenir sur simple demande les détails et le règlement de l'épreuve ainsi que votre fiche d'engagement en écrivant ou téléphonant à Winter Safari International, B.P. 70, 74502 Evian-les-Bains Cédex, tél. 50 75 46 75.

CURLING

Verbier: à vos balais

Les compétitions de curling rythment chaque week-end ou presque à Verbier sur les pistes du Centre sportif.

Ainsi, le prochain week-end se disputera le tournoi Hôtel du Grand-Combin et Restaurant de la Grange.

Relevons que le 4e Tournoi international de Verbier se disputera les 3, 4 et 5 avril prochains avec 40 000 francs de planche de prix.

MARTIGNY

DROIT D'ASILE
Conférence à Martigny de M. Vital Darbellay

La question du droit d'asile sensibilise toute la population suisse et le fossé se creuse entre les partisans d'une politique plus ouverte et les adeptes de mesures plus restrictives.

Dans la perspective de la prochaine votation sur la révision de la loi sur l'asile, le groupe Amnesty International de Martigny a demandé à M. Vital Darbellay, conseiller national et membre du «Comité valaisan de défense du droit d'asile», de bien vouloir présenter au public l'enjeu de cette votation et la situation des réfugiés. Cette conférence aura lieu le 13 mars à 20 h. 15 à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Par son engagement dans la campagne précédant la votation du 5 avril, Amnesty International entend demeurer sur le terrain qui est le sien: la défense des droits de l'homme. C'est une priorité absolue. Les objectifs principaux d'Amnesty sont d'agir contre les violations bien définies des droits de l'homme, telles que l'incarcération de prisonniers d'opinion, la torture, la peine de mort, les exécutions extrajudiciaires. Sa prise de position en faveur de la cause de certains réfugiés ou groupes de réfugiés découle en droite ligne de sa lutte contre ces mêmes violations: Amnesty s'oppose au fait que des personnes soient refoulées, rapatriées ou extradées vers un pays où il y a lieu de craindre qu'elles deviendraient des prisonniers d'opinion ou des victimes de la torture, de la peine de mort ou d'exécutions extrajudiciaires.

Pour aborder la votation du 5 avril, il ne suffit pas de se placer sur le plan passionnel. L'importance et la complexité de l'objet proposé à notre décision nécessitent une connaissance approfondie des points essentiels de la loi sur l'asile appelés à être modifiés.

VOUS POUVEZ VOUS INFORMER

— En assistant à la conférence de M. Vital Darbellay le 13 mars à 20 h. 15 à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny

— En commandant la brochure d'information éditée par Amneyty International «Droit d'asile, droits de l'homme» (72 p., Fr. 6.—) à Amnesty International, c.p. 462, 1920 Martigny.

Groupe Amnesty de Martigny

Sorties du Ski-Club

Samedi 7 mars
Sortie OJ à Bavon et concours
de 9 à 11 heures, le 180 renseigne en cas de temps incertain
11 heures, départ à la place de la Poste
17 h. 15, proclamation des résultats sur la place de l'école à Martigny.

Dimanche 8 mars
Concours du club, toutes catégories à Bavon, inscriptions au Colibri jusqu'au 7 mars à midi
8 h. 45, départ voitures privées, place de la Poste
9 h. 45, tirage des dossards au Restaurant du Télésiège
10 h. 30, 1er départ
16 h. 30, résultats et distribution des prix au Restaurant La Channe à Liddes.

Rappel
Les inscriptions pour la sortie à Zermatt des 11 et 12 avril sont à retourner avant le 9 mars.

Le comité

CONNAISSANCES DU MONDE
L'Islande, terre de glace et de feu

L'Ecole Club Migros organise lundi 9 mars prochain sa dernière conférence de la saison dans le cadre de «Connaissances du monde».

Pour clore la série en beauté, c'est Jean-Michel Bertrand qui présentera et commentera son film: «Islande, terre de glace et de feu».

L'Islande symbolise encore aujourd'hui un monde en gestation. Depuis sa colonisation par les Vikings au IXe siècle, les hommes n'ont cessé d'avoir à lutter contre les éléments.

Les oiseaux semblent s'adapter beaucoup mieux à ces conditions difficiles et abondent sur le littoral. Jean-Michel Bertrand les a filmés et a ramené des images exceptionnelles sur la pêche spectaculaire des fous de Bassan ainsi que sur la vie des autres oiseaux de l'Atlantique Nord.

Vous serez plongés dans ces paysages de début du monde et assisterez à la naissance d'une île grâce à un document d'archives filmé en 1962.

Dans les campagnes, c'est à cheval que les fermiers vont chercher leurs moutons laissés en liberté durant l'été. Jean-Michel Bertrand les a suivis dans ce désert cendré de lave, entre d'immenses glaciers pour vous conter la transhumance.

Un film au rythme des saisons, dans les lieux les plus sauvages, même au cœur de l'hiver quand les tempêtes font rage.

Des images d'une qualité exceptionnelle, à la mesure d'un pays hors du commun.

A voir à Martigny, ce lundi 9 mars à 20 h. 30 au Cinéma Casino. Prix des places: Fr. 10.—.

FONDATION PIERRE GIANADDA
«I Solisti Veneti»

Le vendredi 6 mars à 20 h. 15 à la Fondation Pierre Gianadda se produiront «I Solisti Veneti».

Fondé en 1959 par Claudio Scimone, cet ensemble musical s'est affirmé comme l'un des plus célèbres dans le monde, aussi bien pour son activité musicale et son talent que pour la grande variété de ses initiatives culturelles et artistiques.

Appréciés et reconnus à travers le monde entier, «I Solisti Veneti» présente un programme de grande qualité. Sous la direction de Claudio Scimone, le fondateur, ces seize musiciens interpréteront des œuvres de choix: Albinoni: «Concerto en si bémol majeur pour hautbois, cordes et clavecin»; Tartini: «Concerto pour violon et cordes»; Vivaldi: «Concerto pour mandoline et cordes»; Boccherini: «Symphonie «La casa del Diavolo»»; Cimarosa: «Symphonie concertante pour deux flûtes et orchestre».

Les auditeurs apprécieront la virtuosité et l'humour, il faut bien le dire, des musiciens de l'Italie. Un rendez-vous à ne pas manquer. Pour toute réservation: (026) 2 39 78.

Les jardins de circulation sont là

A l'initiative du TCS section Valais et de la Police cantonale un jardin de circulation installé au CERM permettra aux classes de Martigny, Martigny-Croix, Bovernier et Salvan de se familiariser avec les problèmes de la circulation routière.

Une heureuse initiative qui permet ainsi aux maîtres et à la police de montrer dans une situation (presque) réelle les problèmes de la route.

Pierre Vauthey à la Fondation Louis Moret

C'est un Suisse de Paris, comme Fernand Dubuis, que Louis Moret a choisi d'exposer à Martigny, au mois de mars: Pierre Vauthey. Il est né à Lausanne et habite la France depuis 1957.

A dix-neuf ans, il hésitait entre deux carrières: la photographie ou la peinture. Il est photographe freelance pour les journaux et... il peint! Il n'a rien sacrifié.

A la fin de ses études de photographie à Vevey, il a eu la chance de réussir un «scoop» sur Charles Chaplin, avant de partir pour Paris où dès ses débuts il travaille pour *Paris-Match*. Pendant huit ans, il collabore avec Pierre Almansy. Une longue période de voyages le mène d'Afrique du Nord en Extrême-Orient. Il passe quatre mois aux Etats-Unis et quand il rentre en France, en 1965, devient le correspondant de l'agence Black Star. Il rejoint l'équipe photo de Gamma et fait partie de l'agence Sygma.

Sa première exposition de peinture remonte à 1975 à la Bourboule, suivie d'une autre exposition particulière à Paris.

La peinture de Pierre Vauthey est figurative, mais d'un figuratif «inventé», c'est-à-dire qu'il ne représente pas le réel d'une manière servile; il n'a rien d'un peintre de chevalet qui peint d'après le motif.

Au moment d'une exposition à Paris, Christiane Salès a donné son opinion sur lui en ces termes: «*Ses tableaux sentent la fraîcheur, la poésie, la simplicité d'une âme sensible.*

Une trentaine d'œuvres allant des paysages tendres de l'Ile de France aux cieux mouillés des plages de l'Atlantique, en passant par quelques natures mortes savamment composées. Justesse de ton et romantisme se dégagent de cet ensemble».

Marguette Bouvier

Le vernissage aura lieu le samedi 7 mars 1987 dès 17 heures à la Fondation Louis Moret. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18 heures, du 8 au 22 mars 1987.

**Rappelez-vous,
la vie de la radio c'est
LES AMIS DE RADIO-MARTIGNY
CCP 19-2090 Sion**

Séance d'information

MARTIGNY. — La population de Martigny et plus spécialement celle du Pré-de-Foire est invitée à participer à une séance d'information relative à l'aménagement du carrefour du Pré-de-Foire, ce vendredi 6 mars à 20 heures à la grande salle communale du Bourg (ancienne laiterie).

CLUB DES AÎNÉS - MARTIGNY

Changement de programme pour la sortie du 12 mars

Les visites des Salines de Bex ne se font qu'à partir du 1er avril, nous nous voyons obligés de changer le but de notre première sortie.

Nous irons donc à Payerne (visite de l'Abbatiale et dîner). Après-midi: visite des installations Henniez.

Nous espérons vous voir participer nombreux à cette journée et vous prions de vous inscrire, jusqu'au mardi 10 mars, auprès de Mme Simone Vouilloz, tél. 2 30 08.

Départ, place de Foire, Martigny-Bourg à 8 heures, Hôtel du Rhône à 8 h. 05, place de Rome, Martigny-Ville à 8 h. 10.

Un petit air de Paris chez les aînés

Rappelons que ce lundi 9 mars à 15 heures au Casino les aînés de Martigny sont invités à assister à un spectacle intitulé «Variétés Rétro» par le clan Lionel Fournier de Paris.

Ce spectacle amené en Valais par le Mouvement des aînés permettra d'assister sous la houlette de Gérard Jacques présentateur et animateur aux prestations de Lionel Fournier, auteur-interprète, avec son répertoire de chancons anciennes et de variétés et Frank Martial, imitateur de personnages de l'actualité et du spectacle. Un spectacle d'une durée de 1 h. 30 en toute gratuité.

Université populaire

Le mercredi 11 mars à 20 h. 30 à l'Hôtel de Ville de Martigny, M. Stéphane Rudaz, praticien hygiéniste, dressera un «panorama pour une alimentation saine».

Comme dit justement le proverbe: «Mens sana in corpore sano»!

CONCORDAT ORSAT
M. Raymond Deferr: «Le non au concordat, ça serait moche!»

suite de la 1re page

avec ceux du marché. Il a été admis que chaque partie puisse demander, en cas de changement notable du marché des vins valaisans, une nouvelle fixation des prix. Il sera alors procédé selon la voie arbitrale par une commission nommée paritairement.

La convention en question devrait permettre à Caves Orsat SA de poursuivre son activité dans des conditions normales tout en sauvegardant les intérêts et de l'économie viti-vinicole valaisanne et de l'Etat. En signant cette convention, le Conseil d'Etat entend ainsi contribuer activement à une issue positive de la procédure concordataire».

Retenons de cet accord, le fait que l'Etat renonce à ses gages complémentaires et que, par ailleurs, cet accord permet un arrangement quant aux effets avalisés en raison du blocage-financement. Les banques porteraient même leur échéance au 31.12.1989 qui semble être la date limite, en cas de concordat, des relations de l'Etat avec les problèmes qu'ont engendrés les difficultés de la maison Orsat.

Retenons également que si les délais d'écoulement du vin n'ont pas fait problème, en revanche, il a fallu négocier ferme quant au prix. Des négociations qui ont pris pas moins de 17 heures!

De prix fixes voulus par l'Etat à la liberté des prix tels qu'ils ressortent du marché, voulue par Orsat, on est arrivé à un compromis quant aux vins 1984-1985: c'est la clause évolutive. Expliquons. Une commission paritaire fixera le prix «juste» du vin lorsqu'il y aura des changements **notables** des prix du marché.

Des prix sous liberté surveillée en quelque sorte qui permet d'éviter un quelconque bradage et qui cerne l'évolution du marché.

M. Raymond Deferr qui présentait les termes de l'accord jeudi reconnaissait par ce compromis que pour l'Etat le risque était minimum sauf s'il y a effondrement du marché, mais alors le problème dépassera le cadre de la maison Orsat et touchera toute la viticulture.

Ce compromis peut aussi être considéré comme une certaine confiance quant à l'avenir vinicole valaisan.

Quant au problème général du concordat, M. Deferr a même refusé d'envisager que ce concordat ne puisse pas aboutir, tant une faillite mettrait en péril non pas tellement les intérêts privés liés à l'affaire Orsat mais toute la viticulture valaisanne.

De recours en procès c'est finalement l'image de la viticulture valaisanne qui en pâtirait, pendant plusieurs années.

Finalement, devait dire un journaliste, seuls... les journalistes et les avocats auraient avantage à la poursuite de ce feuilleton. D'ailleurs, sait-on que les obligataires en sont déjà pour Fr. 120 000.— d'honoraires auprès de leurs représentants. La suite est aisée à imaginer.

Enfin, lundi, tous les créanciers seront informés et ils auront jusqu'au 19 mars pour approuver ce concordat.

Le 20 mars, on saura donc le sort de la vénérable entreprise vinicole octodurienne.

Ry

A quel prix?

Caves Orsat SA s'engage à acheter à Orsat SA le vin, objet du gage selon prix et délais fixés comme suit:
Blanc 1983: Fr. 1.20 le litre minimum. En stock à ce jour, 6,9 millions de litres, dont 2 réservés par l'Etat à des fins industrielles à 2.80 - 2.90 le litre.
Blanc 1984/1985: dès homologation du concordat au 31.12.1989 au plus tard pour le prix de 3.80 francs le litre, à raison de 100 000 litres par mois au moins et de 900 000 litres par semestre au moins;
Goron: dès homologation du concordat au 31.12.1988 au plus tard pour le prix de 4.50 francs le litre, à raison de 70 000 litres par mois au moins et de 500 000 litres par semestre au moins;
Dôle: dès homologation du concordat au 31.12.1988 au plus tard pour le prix de 5 francs le litre, à raison de 70 000 litres par mois au moins et de 500 000 litres pas semestre au moins.

Les engagements de l'Etat

A ce jour, l'Etat du Valais a avalisé pour 41,6 millions de francs de blocage-financement de la maison Orsat, contre plus de 60 millions de francs au début des difficultés, en 1986. A ce montant, il convient d'ajouter 1,6 millions de francs d'intérêts. Soit à ce jour, pour 43,2 millions de francs d'engagements garantis par des stocks de vin.

Si perte il y a, à la fin du compte, on ne peut l'estimer encore aujourd'hui, certains parlent de 5 millions de francs.

Rappelons à ce propos que les engagements totaux de l'Etat pour toute la viticulture valaisanne dépassent les 200 millions de francs.